

Non, il ne faut pas supprimer le cours de religion !

■ En abordant avec la raison critique les questions religieuses, le cours de religion réalise – de l'intérieur d'un positionnement de foi – tout un travail de prévention du radicalisme. Des ressources à ne pas perdre !

**MARIE-PAULE BIARD,
ISABELLE DE RAET,
MIREILLE FONTAINÉ,
TANGUY MARTIN,
DIDIER XHROUET**

Conseillers pédagogiques,
inspecteurs diocésains
et professeurs
de religion catholique
(Bruxelles-Brabant wallon)

Les attentats de ce début d'année à Paris ont mis en exergue – si besoin en était – la nécessité d'apprendre à vivre ensemble dans la reconnaissance de nos convictions différentes. La réponse de certains à cette situation est simple : supprimons partiellement, voire totalement, les cours de religion !

Comme s'il suffisait de gommer une pellicule dérangeante de nos identités pour devenir les acteurs d'un dialogue consensuel. Une recherche de sens ouverte à la liberté de pensée et d'expression ne réclame-t-elle pas qu'on puisse se positionner de façon convictionnelle, et donc confessionnelle ?

Nous voyons donc la pertinence des cours de religion décupler, quel que soit le réseau d'enseignement, quelle que soit la conviction qui y est travaillée. Plus que jamais nous avons be-

soin de développer l'éducation du religieux. En ce qui concerne le cours de religion catholique – puisque c'est issu de cette confession que nous prenons la parole aujourd'hui – le programme du cours promeut *“le travail de l'intelligence de la foi”*.

Il s'agit d'apprendre à relire, à analyser les textes avec les outils de la raison pour que ces deux sources s'éclairent mutuellement. Dans le cadre du cours, il ne s'agit pas de propager n'importe quoi, comme sur certains réseaux sociaux.

C'est une véritable réflexion qui y est menée. En outillant les élèves sur un plan intellectuel, le cours de religion contribue à développer chez les élèves leur fonction critique. Notons que le programme précise qu'*“il ne peut pas être un cours d'endoctrinement”*.

En effet, à l'école, le cours *“s'adresse à des élèves dont la position personnelle par rapport à la foi chrétienne est diverse”*. Avec les cours de religion, nous avons en Belgique un outil qu'il ne faut pas brader. Ces cours sont un outil irremplaçable de prévention contre le fondamentalisme et la radicalisation; ils sont le lieu – peut-être le seul que

peut garantir
notre société –
où les questions
de foi se travaillent
au creuset des Lu-
mières.

La formation des pro-
fesseurs est essentielle et,
en tant qu'inspecteurs nous
nous assurons que les profes-
seurs disposent d'une formation
convenable sur le plan religieux
ainsi que des outils intellectuels et
didactiques pour mener une telle ré-
flexion.

La sociologue Brigitte Maréchal in-
sistait récemment sur l'importance de
l'ancrage des jeunes dans leur propre
religion et cela au sein d'un cours
donné à l'école.

Cantonner l'éducation religieuse
dans le domaine privé empêche toute
possibilité de démarches contradictoi-
res permettant de prendre distance
par rapport à des lectures fondamen-
talistes, simplistes et radicales.

C'est pleinement conscients de la né-
cessité de ce travail riche et complexe
que les responsables des différents
cultes de notre pays ont mis au point
un référentiel commun développant,
au sein des cours de toutes les reli-
gions reconnues, les trois axes du
questionnement philosophique, du
dialogue interconvictionnel et de
l'éducation à une citoyenneté active.

Un argument souvent rabâché – en
ce qui concerne l'enseignement offi-
ciel – est celui de la séparation né-
faste des élèves en fonction de leur
identité confessionnelle.

Mais il ne tient pas la rampe : ces
élèves passent 30h sur 32 avec les te-
nants d'autres options philosophi-
ques que la leur et vivent donc tant la
possibilité d'approfondir des racines
personnelles équilibrantes que l'oc-
casión de con-
fronter leur fa-
çon d'être au
monde à celle de

leurs pairs, re-
connus et res-
pectés dans
leurs différen-
ces.

Il s'agirait
d'unir nos jeu-
nes dans une
éducation à la
citoyenneté ?
Très bien ! Mais
nous sommes
convaincus que
la citoyenneté se
développe dans
l'expérience et
non dans son
étude. Raison
pour laquelle

c'est avec tous les acteurs citoyens de
l'école – éducateurs mais aussi ensei-
gnants de toutes disciplines – que
nous désirons œuvrer et œuvrons
déjà pour remplir cette mission.

C'est bien dans tous les lieux de
l'école, lors de tous les cours que no-
tre enseignement éveille aux valeurs
du vivre ensemble. En effet, le com-
bat culturel fondamental contre l'in-
tégrisme et le radicalisme se mène à
l'école. Cependant, ce que le cours de
religion apportera plus singulière-
ment, c'est le travail du religieux, par
la mise en perspective des questions
de foi et parce qu'il proposera de ré-
fléchir à la tradition à laquelle se ré-
fèrent les élèves tentés de se radicali-
ser.

C'est donc le professeur situé con-
fessionnellement mais aussi formé
sur le plan théologique et pédagogi-
que qui aide le jeune à construire son
identité en dépassant une pensée
manichéiste et fanatique. Le projet

gouvernemental qui consisterait à supprimer une des deux heures des cours de religion est donc clairement inadéquat au regard du contexte actuel.

Réduire le cours contraindrait le professeur d'y réaliser un condensé du message religieux sans avoir le temps de faire réfléchir les élèves à ses implications ni de mettre en perspective le religieux actuel, notamment au point de vue historique.

Par voie de

conséquence, le cours de religion serait dépouillé de ce qui en fait un outil de prévention de la radicalisation de nos jeunes : les dimensions de la réflexion philosophique, du dialogue avec les autres traditions et du questionnement éthique. Notre société a, plus que jamais, besoin du respect de la liberté de conscience et d'expression. Dans ce contexte, l'ouverture aux autres et à l'altérité, ou au Tout-Autre, est un bien précieux. Nous croyons qu'il importe, aujourd'hui plus que jamais, de développer ces différentes dimensions tellement essentielles à notre humanité.

**Nous sommes
convaincus
que la citoyenneté
se développe
dans l'expérience et
non dans son étude.
Raison pour laquelle
c'est avec tous
les acteurs citoyens
de l'école que
nous désirons œuvrer
et œuvrons déjà
pour remplir
cette mission.**